

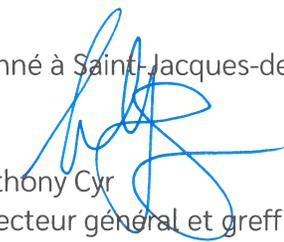
## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est, par la présente donnée par le soussigné, Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim, de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds que :

**LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2024, IL A ÉTÉ ADOPTÉ LE RÈGLEMENT 393 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL.**

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, celui-ci étant situé au 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds et ce, aux heures normales d'ouverture du bureau.

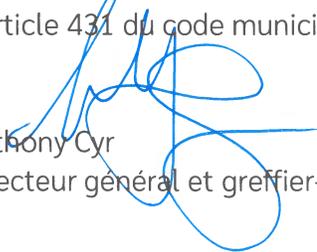
Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2024.



Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anthony Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 15h et 16h ce 3<sup>e</sup> jour de décembre 2024.



Anthony Cyr  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim